

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 27

Artikel: Chez le statuaire
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.**Jomini.**

La ville de Payerne inaugura demain le monument, œuvre de M. Raphaël Lugeon, qu'elle a érigé à la mémoire du général Jomini, le plus illustre de ses enfants. Nos lecteurs nous en voudraient de ne pas rappeler, à cette occasion, ce que fut la carrière de l'auteur du *Précis de l'art de la guerre*. Voici ce qu'en dit M. Philippe Godet dans son *Histoire littéraire de la Suisse française*.

Né à Payerne en 1779, Jomini fut destiné au commerce et vécut quelques années à Paris ; il y rencontra le patriote vaudois La Harpe, dont il partageait les opinions et les espérances. Il avait toujours montré des goûts militaires prononcés, étudiait dans ses loisirs les campagnes du Grand Frédéric, et suivait avec un intérêt fiévreux les premières campagnes de Bonaparte. En 1798, il devint aide-de-camp de Keller, premier ministre de la guerre de la République helvétique. Quelques années plus tard, il travailla à son *Traité des grandes opérations* ; Ney, après l'avoir lu, emmène l'auteur au camp de Boulogne et lui avance des fonds pour l'impression de l'ouvrage. On connaît le jugement que porta Napoléon sur ce premier livre de Jomini : « Voilà un jeune chef de bataillon, et un Suisse encore, qui nous apprend ce que jamais mes professeurs ne m'ont enseigné et ce que bien peu de généraux comprennent ». Il ajoutait avec un dépit qui était le plus beau des éloges : « C'est apprendre tout mon système de guerre à mes ennemis ». Il fit néanmoins le jeune auteur aide-de-camp-adjudant du maréchal Ney. Jomini assista à la bataille d'Eylau, puis fut nommé chef d'état-major du 6^e corps d'armée. Il commença vers cette époque la publication d'un de ses ouvrages les plus estimés : *l'Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution*. Pendant la campagne de 1812, il se distingua dans la retraite de la Grande-Armée et au passage de la Bérésina, où, gravement malade, mais toujours à son poste, il faillit périr ; puis il assista à la bataille de Bautzen. Ney lui attribua la plus grande part dans le succès de cette journée et le proposa pour général de division. Mais les déceptions et les dégoûts que lui firent éprouver certains rivaux — entre autres Berthier — le détachèrent du service de la France ; las de voir sa situation jalousee et toujours remise en question, il offrit son épée à la Russie, et fut nommé aide-de-camp-du czar. On a beaucoup commenté cette résolution de Jomini, qu'on a même accusé de trahison : « Il n'a pas trahi son drapeau, disait Napoléon à Sainte-Hélène. Il avait à se plaindre d'une grande injustice ; il a été aveuglé par un sentiment honorable. Il n'était pas français ; l'amour de la patrie ne l'a point retenu. » Il était, en effet, resté bon Suisse ; et, après Leipzig, ses efforts auprès d'Alexandre, combinés avec ceux de La Harpe, contribuèrent à faire écarter les projets menaçant l'intégrité de notre pays.

* Antoine-Henri Jomini était le fils du syndic Benjamin Jomini et de Jeanne Marcuard.

Bien des années plus tard, en 1837, ayant été chargé de l'éducation militaire du grand-duc héritier, il écrivit son *Précis de l'art de la guerre*, résumé de tous les principes exposés dans ses divers ouvrages : « Ce traité, dit Sainte-Beuve, est la quintessence de l'art militaire ; il en restera la base permanente ».

La fin de la vie de Jomini s'écoula à Paris, où il n'est mort qu'en 1869, peu avant cette grande guerre qui allait confirmer ses doctrines. Ce qui nous importe ici, c'est de constater que Jomini sut mettre au service de sa haute science militaire précisément les qualités d'écrivain que réclamaient ces matières spéciales : il eut la parfaite convenance du style ; « sa langue est ce qu'elle doit être, claire, sobre, directe, rapide et juste comme les mouvements d'une épée », dit Olivier.

« Il n'a pas, ajoute Sainte-Beuve, la grandeur et la simplicité concise de Napoléon, mais il a plus que lui l'étendue, le développement, la méthode, la clarté, la démonstration convaincante et lumineuse. Il est un meilleur professeur ». — Il y a toujours dit professeur chez le Suisse romand.

Jomini croyait avoir besoin de l'indulgence des Français, « parce que le style d'un étranger écrivant dans leur langue laisse toujours beaucoup à désirer ». Or Sainte-Beuve a pu dire que, dans la langue de Jomini, « la marque réfugiée ne se fait point ou presque point sentir ».

PHILIPPE GODET.

L'incognito. — Un prince italien, profitant de l'ouverture du Simplon, est venu visiter notre pays.

Après une semaine de séjour en Valais, il est arrivé à Montreux, en compagnie d'un Anglais dont il a fait la connaissance à Sion et qui ne l'a pas quitté dès lors.

Au moment d'inscrire leurs noms sur le registre de l'hôtel, le prince écrivit tranquillement celui de son compagnon :

— Cela ne vous fait rien, n'est-ce pas ? lui demanda-t-il. Je tiens à garder l'incognito.

— Absolument rien, fait l'Anglais ; je compatis précisément agir de même.

Et il inscrit, dans le registre : « S. A. le prince *** ».

Puis, s'adressant au prince, stupéfaiit :

— De cette façon, nous conservons l'incognito tous les deux.

Chez le statuaire.

DERRIÈRE le château de Lausanne, une baraque dans un clos où des statues d'église mêlent leurs charmes gothiques au fouillis d'une végétation quasi vierge. L'humble bâtie de planches est l'atelier de M. Raphaël Lugeon. Poussons la porte. Elle ouvre sur une salle que traversent les poutres de la toiture et dont un des côtés est formé d'un grand vitrage. Aux parois, des médaillons, des moulages de bas-reliefs, des bustes anciens ou modernes,

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

des saints et des saintes, des modèles d'animaux, de fleurs, de feuillage. La selle, — établi tournant du sculpteur, — les caisses pleines de terre glaise, les ébauchoirs et autres outils acheté-vent de meubler cette pièce. C'est là qu'ont été modélés les groupes bibliques, les centaines de statuettes qui ornent le grand portail de Notre-Dame de Lausanne, le médaillon de Davel placé sur l'obélisque de Cully, le médaillon de Sainte-Beuve qu'on voit à la façade de l'ancienne Académie, le monument perpétuant à Chevilly la gloire du peintre Gleyre, le buste de Rumine du palais florentin de la Riponne, le buste enfin du général Jomini, la dernière en date des œuvres de M. Raphaël Lugeon.

Si fruste que soit l'atelier mis à la disposition de l'artiste par l'Etat de Vaud, M. Lugeon a réussi à y ménager un cabinet un peu plus confortable, un recoin intime, sanctuaire de l'art et de l'amitié. Nous nous imaginons qu'il n'échangerait pas contre le plus beau château du monde ce lieu rempli de souvenirs de jeunesse, de portraits d'êtres aimés, ce lieu où il conçut ses créations les plus belles, où tout lui parle de son père, feu M. David Lugeon, avec lequel il se mit, voici trente ans bientôt, à la restauration artistique de la cathédrale.

Il nous semble voir encore l'aimable vieillard, sa barbe de patriarche, ses yeux rieurs et bons, et l'entendre fredonner, entre deux bouffées de sa pipe, un couplet de *Mon habit ou de la Lisette de Béranger*. M. David Lugeon avait recueilli une chatte infirme et si vieille qu'elle n'avait plus de dents. Il l'appelait Catherine. La pauvre bête ne quittait pas l'atelier. Quand elle ne perchait pas sur quelque statue, on la voyait sur l'épaule de son maître, sans souci des éclats de pierre jajillant sous le ciseau. Catherine coula ainsi dans une félicité parfaite les dernières années d'une longue existence. Nous ne serions pas surpris de retrouver un jour son musée édifié dans quelque figurine de la cathédrale ; à fréquenter les œuvres d'art du xix^e siècle, elle avait pris au reste un air gothique qui seyait fort à son genre de beauté.

Cette originale tête de chat nous revient très nette à la mémoire, chaque fois que nous pénétrons dans cet intérieur. Mais ce que nous vîmes là, il y a trois semaines, la chassa bientôt. Sur la selle, au centre de l'atelier, le général Jomini, en bronze patiné, nous considérait d'un regard profond et malicieux, d'un regard bien plus vivant que celui de nombre d'êtres en chair et en os. Ces yeux-là, il devait les avoir en songeant aux généraux qui le jaloussaiient à cause de sa science, en se remémorant les opérations dont il assura le succès malgré eux. Les broussailles des sourcils, le front volontaire, le menton proéminent, les cheveux drus et bien plantés, tous les signes enfin d'une nature énergique et d'un esprit opiniâtre achèvent de rendre la physionomie si expressive qu'une des petites-filles de Jomini, fascinée sur le seuil de l'atelier, ne put s'empêcher de s'écrier : « Oh ! comme c'est lui ! »

Comment le sculpteur arrive-t-il à donner

tant de caractère à ses œuvres ? Reproduire dans le marbre ou le bronze les traits d'après un modèle vivant ou d'après un tableau, rendre soyeuse une chevelure, draper des vêtements, ciseler des décos, tout cela est, sinon un jeu, du moins du pur métier. Mais insuffler à la statue la vie, le tempérament, l'âme même du personnage, cela est de l'art et ne s'apprend pas. M. Raphaël Lugeon a beau s'être plongé dans la lecture des œuvres et de la biographie de Jomini, avoir eu entre ses mains l'uniforme de général russe que porta en dernier lieu notre célèbre compatriote, avec le grand cordon de Sainte-Anne ; il a beau avoir fait une étude minutieuse des divers portraits qui le représentent, avoir questionné la famille sur les traits de son caractère, sur sa manière de vivre, sur ses allures et sa démarche, toute la conscience qu'il a mise à ce long travail préparatoire ne nous aurait valu qu'un froid monument, un général quelconque, si l'artiste n'avait eu le don, l'étincelle du génie.

Le comité du monument Jomini savait bien d'ailleurs ce qu'il faisait en s'adressant à M. Raphaël Lugeon. Payerne possède ainsi une œuvre d'art qui est en même temps une œuvre patriotique, qui achève de mettre son auteur au premier rang des artistes vaudois, une œuvre qui honore et embellit à la fois l'aimable cité boyardie.

V. F.

Chez le boucher. — Une cliente :

— Dites-moi, M. ..., votre viande a beaucoup d'os, toujours des os...

— Ma foi, madame, je n'y peux rien. Sans os, pas de viande. Moi, j'ai des os, vous avez des os, en général, tous les bestiaux ont des os.

A cela près. — Un peintre — pas très fort — importunait depuis longtemps Mme ..., la sollicitant de lui laisser faire son portrait. Elle céda.

Le tableau terminé, l'artiste l'apporta chez la dame. Elle est absente. Le petit Ernest est seul à la maison avec la bonne.

— C'est le portrait de votre maman, dit le peintre à l'enfant ; la reconnaisserez-vous ?

— Oh ! oui, c'est bien ma maman, ... excepté la figure.

EN TERRE VAUDOISE**Les Transplantées.**

ELLES nous reviennent, les hirondelles anglaises. Elles trotinent de nouveau, puis que juin fait fleurir les roses de Montreux, sur les deux rives du Léman. Elles piaillent et veulent fourrer partout leur bec pointu. Si les hirondelles d'Afrique, les vraies, ont la grâce, le charme et la jeunesse, celles d'Albion sont des hirondelles... à rebours !... Oh ! il en est de jolies, très jolies, et d'aimables, très aimables. Mais les autres, les autres !

De ces autres, je connais deux variétés : l'Anglaise pimbêche et l'Anglaise ridicule. Les deux variétés, d'ailleurs, se croisent quelquefois. La première, notre bon Töpfer l'a décrite abondamment avec la verve et le mordant que vous savez. La seconde est moins connue. En racourci, la voici :

Robe verte, chapeau vert ou violet. Dans la poche de gauche, un billet circulaire Cook ; dans celle de droite, un vieux Bädecker à reliure rouge, au fond de la bouche, un atelier formidable et vorace. On dirait les créneaux du moyen-âge. Une langue râche qui trottine, trotte ; un parler cascadiant et mouillé. Le plus souvent, ces hirondelles sont escortées d'un mâle à chapeau gris, au nez allongé, avec une badine de jonc à la main.

Il y avait deux de ces hirondelles, l'autre jour, à Chillon, et l'ombre des seigneurs de Savoie en a dû frémir ! Vous n'ignorez pas qu'on visite le château de Chillon par bandes de cinq ou dix

personnes, sous la conduite d'une gracieuse cicérone de l'endroit. Cette manière-là de visiter un vieux castel afflige les rêveurs et les poètes, qui voudraient bien cheminer, ne fût-ce que pour deux minutes, sur les galeries de bois de la cour intérieure, rêver seuls à travers les souterrains aux lits de pierre et vaguer sans méthode d'étage en étage et de réduit en réduit. Mais les Anglaises n'y sont pas venues pour cela ! Il faut donc suivre la gentille Vaudoise et les misses qui l'escortent.

Donc, je les avais toutes deux devant moi, l'une en robe verte et l'autre en robe violette, le nez retroussé, si bien qu'elles sauraient boire aux fontaines à la mode des éléphants, pas pimbêches à l'excès, un tantinet ridicules seulement.

Et nous avancions dans les profondeurs du château, à travers des salles souterraines creusées à vif dans le rocher, dont notre guide annonçait — en anglais, en français et en allemand — l'âge et la destination. « Voici, expliqua la jeune Vaudoise, la chambre où les condamnés à mort passaient leur dernière nuit ; on les envoyait dormir sur ce lit de pierre, à droite ».

Alors, l'Anglaise violette, une larme à l'œil : « Aoh, aoh ! les paôvre gens ! »

Vint la salle voisine, celle de Bonivard, avec son légendaire pilier creusé et la trace des pas du Genevois. Nos Anglaises, qui pouvaient, après tout, avoir lu Byron, pleurèrent sur le sort de cet homme attaché quatre ans à cet affreux pilier : « Le paôvre homme, paôvre Bonivard ! »

Cette fois, je vis une larme tomber sur la dalle de pierre, au bas du pilier. L'ombre du bon vivant de Genève en a dû bien rire !

Et la troupe se remit en marche, à travers de merveilleux bahuts. Tout à coup, dans un cachot, l'Anglaise verte se gratta en poussant de petits cris pointus. Elle se frottait nerveusement le cou, la gorge, le dos. Les cris se précisait : « Aoh ! le vilaine bête ! Aoh ! le sot animal ! »

Nous nous regardions en souriant, sans comprendre très bien.

Enfin, après quelques minutes de cette gymnastique musicale, qui différait un peu de celle que nous recommande Jaques-Dalcroze, elle sortit de son corsage, avec un cri de triomphe, une araignée aux longues pattes qu'elle écrasa sous sa botte. Et nous comprîmes !

Alors, la visite étant terminée, nous nous retrouvâmes sur la route blanche.

En cheminant vers Montreux, et philosophant le long des boutiques et des hôtels, je me suis aperçu qu'après toute la variété « ridicule » avait du bon. Tandis que tant d'hommes... et de femmes, — oui, mesdames — font pleurer leur prochain, elle fait rire un peu. Or, le rire étant chose saine et profitable, je me sens prêt à lui pardonner son petit air ridicule et son nez retroussé. Vous aussi, faites de même !

PAYSAN DU SEYON.

Comme la grêle après vendanges.

C'EST bien un peu tard pour parler de l'Exposition de boulangerie : elle s'est fermée hier.

Ce n'est point notre faute. Que pouvons-nous donc en dire encore, sinon constater, après nos frères, son plein succès.

Des visiteurs, elle en eut plus qu'elle n'en espérait et les éloges étaient dans toutes les bouches, aussi bien à l'adresse des organisateurs, qu'à celle des exposants.

Le congrès des boulanger suisses, qui s'est tenu, cette année, à Lausanne, fut le prétexte de cette exposition. Réjouissons-nous-en, car il nous a été permis de constater les progrès constants et très grands qui se réalisent dans cette branche d'industrie, la première de toutes, assurément.

Le public a pris un plaisir particulier à la visite des pétroseuses, qui fabriquaient sous ses yeux, rapidement, sans bruit et fort proprement, la pâte. Ce n'est point cependant qu'il se soit désintéressé

des autres branches de l'exposition, toutes très remarquables ; mais les machines, quand elles marchent, ont toujours un attrait irrésistible.

En constatant, d'année en année, les progrès de la mécanique, dans tous les domaines, on prévoit déjà le jour où l'homme n'aura plus qu'à se tourner les pouces. Ce que le temps va lui durer, tout de même !

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que, cédant à de nombreuses demandes, le Comité de l'Exposition a décidé de la prolonger jusqu'à demain soir. C'est donc dire à tous ceux qui n'eut encore pu la voir : « Allez-y ! »

Sur le Léman.

UCHY vient de célébrer brillamment sa traditionnelle fête de la Navigation. Les joutes qui ont eu lieu, à cette occasion, avaient attiré de nombreux concurrents et des spectateurs plus nombreux encore. Elles ont permis de constater le développement constant de la navigation de plaisance et de sport sur le Léman.

Il y a bien des années déjà, Louis Vulliemin, l'historien vaudois, n'écrivait-il pas :

« Une nappe d'eau comme celle du Léman a dû de bonne heure inviter à la navigation. Les rapports par eau entre les rives étaient animés lorsqu'elles appartenaiient aux ducs de Savoie. Pendant les guerres du xvi^e siècle et, plus tard, quand Louis XIV eut conquis le Chablais, des galères furent construites et des flottilles ennemis s'aventurèrent sur les eaux, ordinairement paisibles, du Léman. C'est à cette époque que le port de Morges fut construit, sur les dessins de Duquesne.

» On raconte que, pendant les guerres de la révolution française, un jeune officier, suivi de quelques camarades, franchit le lac, porté par la curiosité, mais qu'il n'eut pas plutôt posé le pied sur la rive, alors bernoise, que le bailli de Lausanne lui fit signifier de rembarquer sur-le-champ ; le jeune lieutenant était Bonaparte. Vers la fin du xvii^e siècle, et même au commencement du xix^e, le commerce avait établi des entrepôts dans le Pays de Vaud. On voyait parfois les ports et le rivage encombrés de ballots de coton. Mais d'autres voies se sont ouvertes et le commerce du Léman ne consiste plus guère que dans l'importation d'un certain nombre de produits étrangers, principalement des denrées coloniales, et dans l'exportation des bois, des fromages, des vins, des bestiaux et du gypse, pour Genève, la France et la Savoie.

» Le temps n'est plus où la barque genevoise ne pouvait se charger dans le Pays de Vaud, ni la barque vaudoise à Genève ; où l'une et l'autre devaient revenir vides dans le port ; mais bien des améliorations sont encore à désirer dans les règlements et la police sur la navigation du lac.

* * *

» Trois espèces de bâtiments à voiles sont employés au transport des marchandises : les *barques*, les *brigantins* et les *cochères*. Les barques et les brigantins sont pontés. Ils sont munis d'*appoustitis*, galeries saillantes qui se prolongent le long des flancs du bâtiment et sont formées d'un plancher mobile, facile à enlever dans les gros temps. Les cochères ne sont que de grands bateaux, dont l'avant seul est recouvert d'un pont. Sous le pont s'abrite une espèce de logement et de magasin. On compte sur le Léman une centaine de barques et de brigantins et un nombre double de cochères. Le plus grand nombre appartient aux ports de Savoie. La barque ne diffère du brigantin que par son volume.

